

Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : on fait quoi ?

pour le compte
des comités de bassin

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

FICHE INSCRIPTION

Court- métrage « Au film de l'eau »

Nom du réalisateur :

- Individuel
 Groupe

Nom des participants (si groupe):

Vous souhaitez vous inscrire dans la catégorie :

- Etudiants / Jeunes
 Associations locales
 Entreprises
 Familles
 Riverains

Titre envisagé de votre court-métrage (si vous avez déjà une idée) :

Coordonnées de la personne à contacter :

Adresse postale :

@mail :

Téléphone :

Vous recevrez un accusé de réception de votre inscription sur cet email.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement et de l'ensemble des informations vous permettant de participer au concours. Vous vous engagez à respecter l'ensemble des éléments.

Date :

Signature :

Le concours « courts- métrages » est ouvert sur la thématique :

Les zones humides... On fait quoi ? »

Le territoire des Îles et Lônes du Rhône a fait l'objet dans les années 2000 de grands travaux de réhabilitation.

15 ans plus tard, derrière la caméra, peut-on percevoir, ressentir, filmer ce qui a changé ?

Vous souhaitez participer... Comment procéder ?

- 1) Lisez le règlement qui regroupe l'essentiel des informations pour participer.
- 2) Complétez et adressez la fiche d'inscription avant le 1^{er} mai 2015 par courrier ou mail. N'oubliez pas de préciser la catégorie dans laquelle vous vous inscrivez.
- 3) Préparez votre création. Parcourez le territoire des Îles et des Lônes. Filmez, cadrez, montez vos images ! Si vous avez une question ou avez besoin d'informations précises, n'hésitez pas à joindre le SMIRIL par téléphone ou mail.
Vous pouvez également trouver des informations intéressantes au sujet du territoire sur le site internet: www.smiril.fr
- 4) Déposez votre œuvre sur DVD (en format MP4) avant le **18 mai 2015** au SMIRIL : 17 rue Adrien Dutartre 69 520 GRIGNY.

À l'occasion d'une soirée fin Mai début Juin, les films primés par le jury seront présentés. Les participants seront conviés, la date sera communiquée dans les prochaines semaines.

Et bien sûr...

N'hésitez pas à vous rendre sur le site : www.sauvonsleau.fr pour remplir le questionnaire en ligne sur l'eau : «*L'eau, les inondations, le milieu marin : on fait quoi ?* »